

LES ESSENTIELS DE L'ACTION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE DES COLLECTIVITES LOCALES

ANNE ROUESSARD

15 années d'expériences dans le montage et la gestion de projets européens et en ce qui concerne la gestion des fonds structurels : contrôles, évaluation, communication, éligibilité des projets et des dépenses, etc. A travaillé au Conseil régional d'Alsace entre 2001 et 2015.

YANNICK LECHEVALLIER

20 ans de conseil de collectivités locales en coopération internationale et intervenant dans plusieurs universités concernant l'AICT.

DATES

Mod 1 :

- 13 juin - 9h30
- 6 juillet - 8h30

Mod 2 :

- 13 juin - 11h
- 6 juillet - 10h

Mod 3 :

- 6 juillet - 11h30

Mod 4 :

- 6 juillet - 13h30

Mod 5 :

- 6 juillet - 15h

Mod 6 :

- 6 juillet - 16h30

OBJECTIF

Notre objectif est de proposer à chaque agent de la FPT de bien comprendre les enjeux, contraintes et opportunités de l'action européenne et internationale de sa collectivité, au service des différentes politiques publiques locales.

PROGRAMME

Six modules proposés :

MOD 1 : HISTORIQUE DE L'ACTION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (AEICT) (YL)

- Les 4 champs d'interventions internationales d'une collectivité
 - la recherche d'expertise
 - l'ouverture au monde
 - la diplomatie internationale
 - la recherche de financement

MOD 2 : LE CADRE JURIDIQUE DE L'AICT (YL) : DES JUMELAGES AU PILOTAGE DE L'INTERNATIONALISATION DE SON TERRITOIRE

- Loi encadrant l'action internationale
- Loi Notre et action internationale
- Relations avec institutions et Etats

MOD 3 : LE SOUTIEN DE L'EUROPE AUX COLLECTIVITES – CARTOGRAPHIE ELEMENTAIRE (AR)

- Les principales catégories de financements : programmes sectoriels vs. fonds structurels ; projet partenarial vs. projet national ; appels à projets annuels vs. programmes pluriannuels ; règles de présentation des dépenses et de contrôle ; etc.
- Les principaux programmes sectoriels : Horizon 2020, COSME, Erasmus+, LIFE, Europe Creative, Europe pour les Citoyens, PROGRESS : montants, principaux objectifs, acteurs et actions éligibles pour chaque programme, dates et interlocuteurs à connaître.
- Les FESI (soutien au développement des territoires de l'UE) : FEDER, FSE, FEADER, FEAMP – les montants en France, les interlocuteurs à connaître, les principaux objectifs par fonds.
- Les programmes INTERREG (soutien à la coopération entre territoires de l'UE) : les différentes formes de coopération soutenues, les programmes concernant les territoires français, les objectifs, les montants, les acteurs, les actions et dépenses éligibles.

PUBLIC

Tout.e agent.e et la FPT intéressé.e par ces questions et tou.te.s les DG et DGA de telle manière à diffuser la culture Europe et International dans les collectivités locales

TARIFS

60 € HT le webinaire (72 € TTC)
249 € HT les 6 webinaires (soit la journée de formation à 298,80€ TTC)

INSCRIPTIONS

L'inscription se réalise :

- Soit par bon de commande de votre collectivité (nous prévenir en amont de votre intérêt par un courriel)
- Soit en règlement chèque à l'ordre de l'Agence du Monde Commun devant être reçu avant la conférence

MOD 4 : REGLES DE BASE POUR L'ACCES AUX FINANCEMENTS EUROPEENS (AR)

- Un élément clé : La notion de période de programmation et de budget pluriannuel de l'UE
- Quels sont les montants disponibles ?
- Les grands principes des financements de l'UE : la sélection des projets par rapport aux objectifs des programmes, la notion de cofinancement et d'additionnalité, la valeur ajoutée de l'intervention de l'UE, le principe des dépenses éligibles et inéligibles, etc.

MOD 5 : MONTER ET GERER UN PROJET FINANCE PAR L'UE (AR)

- Les principes à connaître
- Le cycle de vie d'un projet : « de l'idée à l'euro »
- De l'idée au dépôt du dossier : identifier le bon programme de financement, trouver les partenaires le cas échéant, disposer d'un bon Chef de projet, savoir remplir le dossier, etc.
- Projet accepté ? Signature des conventions de financement, lancement du projet
- Paiement des fonds de l'UE : pièces à fournir, règles à connaître
- Communication, évaluation
- Clôture et archivage

MOD 6 : LA VENTE DE L'EXPERTISE TERRITORIALE (YL)

- Opportunités dans le cadre des marchés de l'aide internationale, notamment sur le développement urbain
- Contraintes juridiques et politiques
- Préparation des agents et des services

MOYENS PEDAGOGIQUES ET DOCUMENTATION

Un webinaire est une conférence interactive en ligne.

- Une fois inscrit, vous recevez l'adresse de la salle virtuelle de conférence accessible par votre ordinateur ou smartphone.
- A l'heure indiquée, vous suivez l'intervention : vous avez la possibilité de poser vos questions, de participer aux exercices, ... Nous alternons présentation théoriques et exercices, démonstrations, ... Nos intervenants répondent à l'ensemble des questions soit en direct, soit par mél après la formation.
- Les formats sont de 1h à 1h15

Présentation factuelle (diaporama, documents officiels, ...)

Présentation de différents sites web de références

Webographie proposée pour approfondir les données présentées.